



Marion Martin nous présente son parcours professionnel et sa vie de militante syndicale très active. Elle décrit la situation particulière de l'académie de la Réunion, et par là même, aborde nombre de problèmes rencontrés par l'ensemble des collègues.

Parole à...

Marion Martin,

Secrétaire académique de la Réunion et commissaire paritaire nationale

Je suis entrée dans l'Éducation Nationale comme auxiliaire pour enseigner l'histoire géographie dans l'académie de Lille.

Puis "émigration" dans l'académie de Rennes où je deviens documentaliste. Et là, comme allant de soi, syndicalisation, dans le grand mouvement de titularisation des maîtres auxiliaires. Mon choix se porte sur le SGEN-CFDT très actif en Bretagne.

J'y deviens commissaire paritaire dans ma catégorie (Adjoint d'Enseignement) avec une décharge syndicale.

Grand saut vers l'Outre mer en 1987. Je suis nommée comme documentaliste à La Réunion et c'est là que je passe le concours de Personnel de Direction et où j'obtiens mon premier poste de principal adjoint.

Il m'est tout de suite apparu comme évident que dans ce métier il fallait ne pas rester isolé et qu'un bon moyen pour cela était bien le syndicat : SNPDES puis très vite SNPDEN.

Très vite dans les instances académiques, secrétaire académique adjointe depuis 1995 puis secrétaire académique en 1999.

Depuis 1995 je suis principale du Collège Raymond Vergès à La Possession mais je viens d'être mutée au LP Amiral Lacaze à Saint Denis.

L'académie de La Réunion est une "petite" académie puisque composée d'un seul département mais qui compte 73 collèges dont plusieurs ont plus de 1000 élèves - 25 LEGT et 15 LP (9 établissements secondaires privés sous contrat)

Le rythme d'ouverture d'établissements reste soutenu puisqu'il y a au moins 1 lycée et 1 ou 2 collèges chaque année. Malheureusement le rythme de création des emplois de direction (en particulier adjoints) ne suit pas... et plusieurs établissements qui dépassent 500 élèves n'ont pas une équipe de direction complète!

Nous n'avons pas de CSA mais un Bureau Académique de 15 membres représentatifs des 3 types d'établissements, des fonctions de chef ou d'adjoint et... de la parité puisque les femmes représentant 26 % du bureau et 25 % parmi les personnels de direction de l'académie.

Dans cette académie fortement marquée par ses "spécificités" nous nous efforçons, par un travail d'équipe soutenu, de maintenir les deux pôles d'activités : un syndicalisme de proximité et d'aide aux collègues mais aussi un syndicalisme de réflexion, de débat d'idées.

En liaison avec les instances nationales nous essayons de relayer les grands débats en particulier sur le statut et la stature des personnels de direction. Pour cela il faut être aux réunions et au congrès ce qui n'est pas toujours évident... nous sommes quand même à 10 000 km! avec décalage horaire et décalage de température...

Très attentifs à l'évolution de la carrière y compris dans ses aspects financiers car, malgré le soleil... beaucoup de nos collègues ont des conditions de travail difficiles.

Nous sommes tout particulièrement pénalisés par le blocage du classement des établissements car tous nos établissements, y compris ceux qui viennent d'être créés, ont des effectifs importants (ici un collège de 650 élèves est considéré comme un "petit collège").

Étant à la fois commissaire paritaire académique et nationale, j'ai conscience d'avoir des liens privilégiés avec les instances nationales. C'est une lourde charge (à quand la fin des cumuls!) mais c'est également très enrichissant et il me semble à travers ce travail pouvoir faire le lien dont je parlais plus haut entre le travail de proximité et la réflexion dont notre syndicat est porteur. Heureusement le bureau académique est une véritable équipe où chacun assume pleinement ses responsabilités et la secrétaire académique se sent bien épaulée.

Mon vœu le plus cher est que notre syndicat continue sa progression : actuellement sur les 207 personnels de direction en activité la moitié environ adhère au SNPDEN. Les collègues doivent reconnaître l'importance du SNPDEN dans les négociations dont nous mesurons les enjeux fondamentaux pour l'avenir.